

FEDERATION FRANCAISE DES SOCIETES D'AVIRON
REGION MARITIME MEDITERRANEE
LIGUE DE PROVENCE – ALPES DES SOCIETES D'AVIRON
COMITE DEPARTEMENTAL DES SOCIETES D'AVIRON DES BOUCHES DU RHÔNE

AVIRON CLUB DE CASSIS

Siège et adresse : Quai des Moulins, 13260 Cassis

Téléphone : 06 26 921 921

e-mail : avironcassis@yahoo.fr

AVANT PROGRAMME DE LA « CASSIS RACE »

Consultable sur le site : cassis-aviron.fr

Régate qualifiante pour le Championnat de France d'Aviron de Mer
CADETS, JUNIORS, SENIORS, VETERANS ET COURSE OPEN

Lieu : **CASSIS**, Port de Cassis, Quai des Moulins.

Jour : **Dimanche 7 septembre 2008**

❖ **ORDRE ET HORAIRES DES COURSES**

Course 1. 9h15 : 8000 mètres

- FS 1X : solo femme senior (*course qualifiante*)
- FS 2X : Deux rameuses en couple femmes seniors (*course qualifiante*)
- FS 4+ : Quatre rameuses en couple (*course qualifiante*)
- FJ 2X : Deux rameuses en couple femmes juniors (*critérium*)
- HJ 2X : Deux rameurs en couple hommes juniors (*course qualifiante*)
- HJ 4+ : Quatre rameurs en couple hommes juniors (*course qualifiante*)
- FJ 4+ : Quatre rameuses en couple femmes juniors (*critérium*)
-

Course 2. 10h30 : 8000 mètres

- HS 1X : Un rameur homme senior (*course qualifiante*)
- HS 2X : Deux rameurs en couple hommes seniors (*course qualifiante*)
- HS 4+ : Quatre rameurs en couple ou en pointe hommes seniors (*course qualifiante*)

Course 3. 11h30 : 6000 mètres

- FC 4+ : Quatre rameuses en couple femmes cadettes (*course open*)
 - HV 4+ : Quatre rameurs hommes vétérans ou loisir (*course open*)
 - HC 4+ : Quatre rameurs en couple hommes cadets (*course open*)
 - FV 4+ : Quatre rameuses femmes vétérans ou loisir (*course open*)
 - HV 1X : Un rameur homme vétéran ou loisir (*course open*)
 - HV 2X : Deux rameurs hommes vétérans ou loisir (*course open*)
 - FV 1X : Une rameuse femme vétéran ou loisir (*course open*)
 - FV 2X : Deux rameuses femmes vétérans ou loisir (*course open*)
- Possibilité de composer des équipages Mixtes 2X et 4X+

- ❖ **INSCRIPTIONS : ENGAGEMENTS FAITS UNIQUEMENT PAR INTERNET.**
 - **Ouverture** des engagements (www.avironfrance.asso.fr- espace club) : **Lundi 18 août 2008 à 8 h 00.**
 - **Clôture** des engagements : **lundi 1er septembre 2008 à 15 h 00.**
 - Droits d'engagement : néant.

- ❖ **REUNION DES DELEGUES ET DES CHEFS DE BORD : à 8 h 30 précises.**
A la salle de conférence de l'Oustaou Calendal.

- ❖ **PARCOURS** : 8000 ou 6000 mètres, en triangle.

- ❖ **BALISAGE** : bouées jaunes de contournement.

- ❖ **DEPART** : drapeaux et signalisation sonore selon le code des régates.

- ❖ **INDEMNITES** : Aucune indemnité de déplacement pour les participants.

- ❖ **LICENCES** : être en règle avec la licence « A » F.F.S.A. 2008.

- ❖ **SERVICE MEDICAL** : Un service médical sera assuré.

- ❖ **SECURITE** : La sécurité en mer sera organisée par l'Aviron Club de Cassis.

- ❖ **PLAN DE PARCOURS** : Un plan sera remis à chaque Chef de Bord lors de la réunion des Délégués et Chefs de Bord.

- ❖ **MAILLOTS** : Chaque concurrent doit courir sous les couleurs de son club.

- ❖ **MATERIEL** : Aucun prêt de matériel n'est envisageable sauf accord de l'Aviron Club de Cassis (contacter Mathieu Billard : 06 26 921 921) ou de Clubs voisins.

- ❖ **ASSURANCES** : Chaque association assurera son matériel.

- ❖ **CONFORMITE DES BATEAUX** :
 - Les bateaux doivent être conformes au code de courses d'aviron de mer, homologués en 6^{ème} catégorie et porter un numéro d'immatriculation en gros caractères, soit celui des Affaires Maritimes, soit celui de la Ligue + numéro du club + numéro du bateau.
 - Chaque bateau doit être équipé :
 - D'une ligne de vie courant le long du bateau ;
 - D'un bout de remorquage d'un diamètre d'au moins 8 mm, d'une longueur supérieure à 10 mètres, muni d'un mousqueton ;
 - D'un taquet permettant le remorquage ;
 - D'un gilet accessible par personne embarquée ;
 - D'une écope dans le cas de bateau non auto videur.

- ❖ **ARBITAGE** : L'arbitrage de la course sera organisé par Monsieur Jacques CHAMBON, Président du Jury, Président de la Commission des Arbitres de Ligue, assisté des arbitres internationaux, nationaux et régionaux.

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

- ❖ **ACCES AU PORT ET PLAN DE CIRCULATION DANS CASSIS :**
 - Site web : www.cassis.fr ou sur demande à l'Aviron Club de Cassis.
 - Un fléchage jaune sera assuré depuis les entrées Est et Ouest de Cassis.
 - En cas de difficulté, téléphoner au 06 26 921 921.

- ❖ **RECEPTION DES ATTELAGES + STATIONNEMENT DES YOLES ET DES REMORQUES :**
 - Lieu : Esplanade de l'Oustaou Calendal, Quai des Moulins sur le Port ;
 - Horaires d'accueil : de 7 h 00 à 9 h 45 ;
 - Réservation du parking jusqu'à 17 h 00.

Attention : à partir de 10h00, les attelages (yoles et remorques) ne pourront plus accéder au Port de Cassis et donc au site de la régates.

- ❖ **AFFICHAGE DES INFORMATIONS :** L'Oustaou Calendal, Quai des Moulins.

- ❖ **HEBERGEMENT :** A la charge de chaque association ou participant.
 - Office du Tourisme : Quai des Moulins ; Tel : 04 42 01 67 83 ou 0 892 259 892 ; Fax : 04 42 01 28 31 ; E-mail : omt@cassis.fr ; site web : www.cassis.fr
 - **Possibilité d'hébergement en gîte** (chambre 20 €, petit déjeuner 7 €) : Hôtel Le Commerce, 1 rue Saint-Clair, tout près du Port ; Tel : 04 42 01 09 10 ; Fax : 04 42 01 14 17 ; www.hotel-lecommerce.fr. Ceux qui sont intéressés doivent **réserver très vite** en annonçant « Régate Cassis-Race, Aviron Club de Cassis » (option prise par l'Aviron Club de Cassis sur les 20 couchages du gîte pour la nuit du samedi 6 au dimanche 7).

RESULTATS, RECOMPENSES ET REPAS

Lieu : L'Oustaou Calendal, Quai des Moulins, Port de Cassis.

- ❖ **RESULTATS :** ils seront proclamés au cours d'un **APERITIF + REPAS offerts aux rameurs par l'Aviron Club de Cassis** dont le début est prévu à 13 h 30.
Important : merci de confirmer à Marina BREZZO, au plus tard le 5 septembre, votre présence au repas.

- ❖ **RECOMPENSES :** Des coupes, des trophées, des médailles et des lots récompenseront les vainqueurs.
Deux dotations importantes sont prévues :
 - Le « **Challenge Cassis – Race** » : une paire d'avirons sera attribuée au club vainqueur au classement toutes catégories.
 - Le « **Prix de la Ville de Cassis** » qui sera décerné en 2008 au bateau le plus rapide de la catégorie « *Femmes Seniors* » de la régates qualifiante.

**Pour tout renseignement, contacter Marina Brezzo ou Mathieu Billard
Tel : 06 26 921 921 de 10h. à 19h.**